



**Stéphane Leymarie  
& Jean-Pascal Simon**

Co-secrétaires Généraux de Sup'Recherche-UNSA

### Accès à l'Enseignement Supérieur

• Du mot au concept ...	2
• Prérequis à l'entrée en Licence et années de mise à niveau : une alternative à la sélection par l'échec	3
• A l'étranger :	
- Entrer dans l'enseignement supérieur en Grande Bretagne	5
- Université de Namur : Explicitation des prérequis et mesure de leur maîtrise	6
• Politique nationale : Emmanuel Macron et l'éducation	7
• Améliorer les chances de réussite de tous les étudiants : Orientation active ou orientation dirigée ?	10
• Adhésion	13
• Ce qui se fait déjà dans quelques universités françaises	15
• Bibliographie	16

Afin de mettre un terme au tirage au sort, la Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation a lancé une concertation sur les conditions d'accès aux études supérieures.

Il est urgent que la France considère cette question corolairement à celle de l'échec et du décrochage en premier cycle universitaire au lieu de se voiler derrière le droit de chacun à s'inscrire où il le souhaite indépendamment de son parcours, de son potentiel et de ses compétences. Il faut sortir du discours hypocrite qui consiste à dire que le baccalauréat – premier grade universitaire – est l'unique passeport qui permet de s'inscrire à l'université dans la filière de son choix. Car il n'y a pas UN BAC mais DES BACS et tous ne préparent pas aux mêmes types de poursuites d'études. Et le baccalauréat ne constitue pas l'alpha et l'oméga des prérequis dont il n'est qu'un élément.

Dans ce numéro spécial, nous tentons d'aborder ces questions d'un point de vue qui se veut le plus pragmatique possible. Pour ce faire, nous partons de notions simples et évidentes. Lorsqu'un étudiant se trouve dans la filière de son choix, qui correspond à son projet personnel, à ses motivations et qu'il a été bien préparé pour cela, il n'y a généralement pas de problème, même si sa réussite n'est pas garantie à 100%. Lorsqu'un étudiant se trouve dans la filière de son choix, qui

correspond à son projet et à ses motivations mais qu'il ne dispose pas de tous les prérequis nécessaires, des difficultés peuvent survenir et il faut pouvoir y apporter des solutions par des modalités pédagogiques particulières et un accompagnement adapté.

Mais lorsqu'un étudiant se trouve dans une filière qu'il n'a pas choisie, qui ne correspond pas à son projet ni à ses compétences parce qu'il a été refusé dans toutes les filières sélectives qu'il a demandées, alors c'est l'échec assuré ! Le vrai scandale, c'est donc celui de l'orientation par défaut et de la sélection par l'échec.

#### Sup'Recherche-UNSA :

- Milite pour que la réflexion engagée par le ministère débouche sur la formalisation du **socle de connaissances et de compétences nécessaires à la réussite** dans chaque filière. Cette clarification **des prérequis** permettra de mieux informer les familles et offrira **un cadre incitatif** pour **une orientation fiable et personnalisée**.
- Revendique **la création de dispositifs de mise à niveau** pour les étudiants qui désireront s'inscrire dans une Licence pour laquelle ils n'ont pas les prérequis nécessaires car il ne s'agit pas de fermer les portes de l'université à double tour.
- Demande **l'augmentation des capacités d'accueil en STS et en IUT** pour que les bacheliers professionnels et technologiques y accèdent plus largement. Les partenariats entre composantes doivent être encouragés pour proposer des formations professionnalisantes accessibles après un BTS ou un DUT.
- Souhaite que toutes les **initiatives visant à lutter contre l'échec** soient soutenues et généralisées (innovation pédagogique, modularisation de la licence, remédiation) tout en refusant la secondarisation du premier cycle universitaire.

Les études supérieures ne peuvent s'envisager ni par hasard ni par défaut ! Elles doivent procéder d'une réflexion sérieuse et approfondie, d'un choix éclairé et lucide pour mettre toutes les chances de réussite du côté de l'étudiant.

# Du mot au concept ...

Jean-Pascal Simon (Université Grenoble-Alpes)



Parmi les 101 expériences de philosophie quotidienne, de Roger-Pol Droit, il en est une qui consiste à « vider le sens d'un mot ». Pour cela, il propose de prendre un objet, répéter « son nom, à voix basse en le regardant. (...) En quelques instants, le mot familier se décolle, se racornit. Vous ressassez une suite de sons étranges. Série de bruits absurdes, insignifiants, qui ne dénomment rien... ». Depuis juillet, il en va de même du terme « prérequis », utilisé plusieurs centaines de fois, et on peut penser que, à l'instar du ressassement proposé par R.-P Droit, il a perdu une partie de son sens. Ce mot est souvent dans la proximité de termes qui orientent fortement son axiologie. Ceux qui veulent que l'ensemble des bacheliers aient accès à la formation universitaire de leur choix l'associent au mot « sélection » : « il faut toutefois mettre en place des "prérequis" à l'entrée de l'université. C'est-à-dire une sélection... mais qui ne dit pas son nom. » ; ou encore à l'adjectif « coercitif », ceux qui soutiennent le projet se réfèrent à des termes plus positifs comme « contrat de réussite ».

En pédagogie, les prérequis sont définis comme les connaissances et les compétences dont doit faire preuve un apprenant pour envisager un nouvel apprentissage avec de bonnes chances de succès. Ainsi, on parle de prérequis à l'apprentissage dans différents domaines : la lecture, les mathématiques... Par exemple, avant d'entrer dans l'apprentissage de la lecture, il faut que le jeune enfant ait développé des capacités de distinction auditive (différencier [b] et [p]), qu'il ait appris à s'orienter dans l'espace (droite – gauche), qu'il ait pris conscience de la fonction symbolique du langage... De même, avant d'apprendre à faire une division, il doit savoir faire une soustraction et une multiplication. Si ces connaissances et compétences ne sont pas acquises préalablement à l'entrée dans le nouvel apprentissage, l'élève sera rapidement en difficulté. Ainsi, se poser la question des prérequis nécessaires pour entrer dans l'enseignement supérieur c'est avant tout se préoccuper de la réussite des étudiants et comme le souligne Y. Markowicz dans sa contribution, sans prérequis c'est « l'échec assuré ».

On ne peut pas dire que l'obtention du BAC soit un prérequis à l'entrée dans l'enseignement supérieur ; c'est simplement une « condition nécessaire » puisque d'une part le dispositif APB prend en compte d'autres éléments que les notes obtenues au Baccalauréat et d'autre part « le baccalauréat » est une notion abstraite puisqu'il y a trois séries : générale, technologique et professionnelle, elles-mêmes subdivisées en filières... Il faut donc faire la différence entre le baccalauréat

condition nécessaire **à l'entrée** dans l'enseignement supérieur et les prérequis qui sont les conditions nécessaires **pour réussir** dans une filière particulière.



Il faut que l'université continue à travailler sur les prérequis. Dans chaque filière, les enseignants doivent, plutôt que déplorer le faible niveau des élèves sortant de lycée, se demander au regard de ce qui est enseigné, quelles sont les connaissances qui leur sont indispensables. Cela se fait et on constate que nombre d'universités ont mis en place, souvent suite au « plan réussite en licence », des tests de positionnement permettant d'évaluer si ces connaissances indispensables sont acquises. Si tout bachelier a le droit d'entrer dans l'enseignement supérieur, il n'est pas pédagogiquement responsable de le laisser s'engager (à un temps T) dans une filière quand on sait qu'il court droit à l'échec ; ce serait prendre pour acquis que l'université est inégalitaire et que la sélection y est darwinienne... il peut être accueilli dans un dispositif lui permettant d'acquérir ou de renforcer les compétences et connaissances indispensables pour s'engager avec toutes les chances de réussir dans la filière visée.

## Prérequis à l'entrée en Licence et années de mise à niveau : une alternative à la sélection par l'échec

Yves Markowicz (Université Grenoble-Alpes)



### ➤ Sans prérequis : l'échec assuré

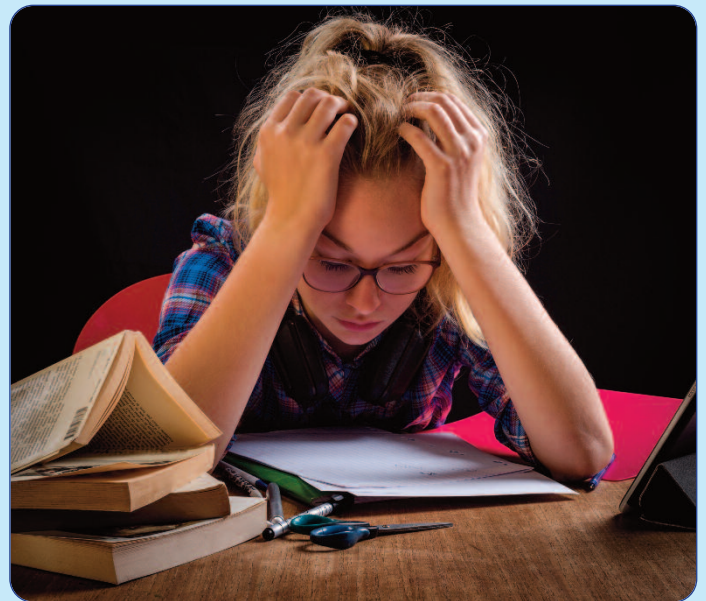
Directeur depuis 6 ans du Département de la Licence Sciences et Technologies de l'Université Grenoble Alpes (DLST), je constate chaque année que seuls les étudiants qui ont obtenu un bac S avec mention ont de bons taux de réussite dans des parcours de Licence dont le contenu est dans la continuité du programme de Terminale S. Pour les autres, qu'ils aient obtenu leur bac S en dépit de lacunes graves dans les disciplines fondamentales ou qu'ils soient issus d'autres filières, tenter de passer le cap de la 1<sup>ère</sup> année de Licence est très majoritairement illusoire. Et tous les efforts et l'inventivité déployés par les équipes pédagogiques pour offrir aux étudiants en difficulté un soutien au plus près de leurs besoins n'y changent rien...

Les résultats de 2016 (<https://dlst.univ-grenoble-alpes.fr/orientation/les-chiffres-de-la-reussite/>) montrent que les bacheliers S sans mention ont beaucoup de mal à valider leur année, y compris en redoublant (environ un tiers de réussite pour les primo-inscrits, un peu plus de 50 % pour les autres). Mais cela n'est rien à côté de la situation vécue par les bacheliers autres que S, issus de filières (bacs généraux, technologiques ou professionnels) dont les programmes sont parfois très éloignés de celui du bac S. Faute d'un niveau suffisant en mathématiques, physique et SVT, ces étudiants sont, sauf exception, condamnés à l'échec. Et le redoublement n'y change pas grand-chose : quand on n'a pas les bons prérequis, rabâcher des notions pour lesquelles on n'a pas les bases n'a que peu de chance de fonctionner !

### ➤ Un décrochage précoce

A ces taux d'échec insupportables, s'ajoute la question du décrochage, tout aussi grave : ceux qui ne disposent pas des prérequis abandonnent massivement et pour partie dès les premières semaines de cours !

Le taux d'abandon est particulièrement élevé chez les bacheliers technologiques et professionnels, d'autant que ceux qui s'inscrivent en Licence font majoritairement partie des plus faibles élèves de leurs promotions, et ne sont là que parce qu'ils se sont vu refuser une place en STS ou en IUT... Comme le font remarquer les enseignants, qui ne font pas le plein dans leurs groupes de TD ou de TP, les défections commencent dès les premières semaines de l'année universitaire, les étudiants concernés se rendant immédiatement compte de leur incapacité à suivre, voire de leur inintérêt pour



les formations proposées. Ce phénomène est confirmé par les statistiques réalisées à l'occasion des partiels organisés aux alentours de la Toussaint. Et ces abandons touchent également les redoublants – ceux qui ont tenu un an mais craquent l'année suivante – ou les étudiants qui se sont réorientés, à tort, en L1.

D'aucuns nous disent qu'il aurait fallu mieux informer les étudiants pour éviter d'en arriver là... mais c'est bien ce que nous faisons ! Les étudiants en situation d'échec grave sont majoritairement ceux à qui les enseignants de Licence – des journées d'informations organisées avant l'ouverture d'APB aux entretiens pédagogiques (obligatoires) lors des inscriptions – ont essayé de faire comprendre que, eu égard à leur cursus antérieur, il valait mieux envisager une autre orientation plutôt que de courir à l'échec. Mais ces étudiants ne nous écoutent pas : que faire d'autre quand les portes des filières sélectives, en particulier celles qui se situent dans la continuité de votre formation – STS pour les bacheliers professionnels, IUT pour les bacheliers technologiques – vous sont fermées ? Alors que les parcours de Licence, eux, peuvent vous accueillir... d'ailleurs, c'est ce que tout le monde leur dit. Et effectivement, la Licence est accueillante, puisque telle est sa vocation... et qu'elle ne peut faire autrement, c'est-à-dire refuser d'inscrire ceux qui n'ont pas de chances correctes de réussite !



## ➤ Des Licences à prérequis pour les uns, des formations de mise à niveau pour les autres

Alors, que faire ? Transformer la première année de Licence en une mise à niveau ouverte à tous, quel que soit le cursus antérieur ? Cela reviendrait à dénaturer – et mettre en danger – ces diplômes, avec le risque de faire fuir les étudiants qui, eux, disposent des bons prérequis, sans pour autant arriver à compenser les lacunes des autres, dont les besoins sont très différents selon le type de baccalauréat. Proposer des dispositifs pédagogiques – tests, tutorats, conseils méthodologiques, ... – pour accompagner les nouveaux bacheliers dans leur transition avec l'université ? Nombre d'établissements le font déjà sans que cela ne change quoi que soit : le plus souvent, l'impact de telles formations n'est positif que pour ceux qui étaient juste en dessous de la barre, alors que les plus faibles, très vite, décrochent parce qu'ils comprennent que, ne disposant pas des prérequis nécessaires, ils ne sont pas à leur place dans la formation concernée...

Si l'on ne s'intéressait qu'à la gestion des effectifs, et que tous les étudiants pouvaient être admis dans le parcours de leur choix, ces abandons ne constitueraient pas un problème majeur. Mais quand le nombre de candidats désireux d'intégrer un même parcours de Licence est supérieur aux capacités d'accueil de la formation, alors, une nouvelle question se fait jour : est-il normal que, à cause du tirage au sort, des bacheliers qui avaient de bonnes chances de réussir ne puissent intégrer ce parcours alors que d'autres vont pouvoir s'inscrire, qui abandonneront rapidement, confrontés à un sommet pour la conquête duquel ils ne disposent pas d'atouts suffisants ! ?

Face à une situation chaque année plus tendue et inacceptable, il existe une solution : instituer des prérequis pour chaque parcours de Licence. Ce faisant, on redonnera à la Licence la possibilité d'offrir aux étudiants qui en disposent de meilleures conditions d'enseignement, un accompagnement qui les emmène vers le haut sans avoir à (trop) se demander ce que l'on va faire de ceux qui restent sur le bord de la route. Et donc, *in fine*, prouver la valeur de ce diplôme, et par là même de l'enseignement universitaire.

La décision d'acceptation – ou non – des étudiants dans un parcours de Licence pourrait se faire sur la base du type de baccalauréat, des notes de bac, du livret scolaire, et – si possible – de tests de prérequis (à l'instar de ceux mis en place

depuis plusieurs années au DLST). Des tests, exclusivement basés sur des notions issues du programme de lycée, qui permettent à l'étudiant de savoir s'il dispose de tout ou partie des prérequis nécessaires pour le cursus à venir.

Mais l'université doit rester ouverte au plus grand nombre, et il faut donc, dans un même temps, proposer des formations de mise à niveau ciblées, qui tiennent compte du parcours antérieur et des choix futurs d'orientation des étudiants qui ne disposent pas des prérequis nécessaires. Des formations modulaires basées à la fois sur des outils non-présentiels (il en existe déjà un très grand nombre) et un fort encadrement du travail personnel, par des enseignants confirmés mais aussi des tuteurs, avec une démarche pédagogique intégrant dans chaque module disciplinaire des aspects de méthodologie du travail universitaire. La question de l'orientation et du projet professionnel devrait être au cœur de ces formations.

Au cours de cette année de mise à niveau, il est probable que certains étudiants renoncent, se rendant compte qu'ils se sont trompés d'orientation. Mais au moins ne seraient-ils pas stigmatisés comme le sont aujourd'hui ceux qui échouent en Licence. Quant à ceux qui s'accrocheraient jusqu'au bout, à l'issue de cette année de mise à niveau, bon nombre d'entre eux ayant acquis les prérequis nécessaires pourraient alors intégrer le parcours universitaire de leur choix, mais cette fois avec des chances correctes de succès !

Aujourd'hui, de telles formations, ou embryons de formations, existent déjà dans de nombreuses formations universitaires. Mais elles coûtent particulièrement cher aux universités, qui les financent sur leurs ressources propres, et comme celles-ci régressent, ces formations sont en danger. Surtout, ces formations n'étant pas obligatoires, elles sont loin d'attirer tous ceux qui auraient intérêt à en bénéficier. La restriction de l'accès aux parcours de Licence aux seuls étudiants disposant des prérequis nécessaires à la réussite serait un bon moyen de relancer et développer ces formations : le Ministère sait ce qu'il lui reste à faire !

# A l'étranger

## Entrer dans l'enseignement supérieur en Grande-Bretagne

Gérard Foucher (Université de Bourgogne)

**En 2016, l'enseignement supérieur en Grande Bretagne comptait 132 universités proprement dites, auxquelles s'ajoutaient 29 divers autres établissements<sup>1</sup>. L'accès est possible après obtention du *General Certificate of Education*, comportant en général 3 *Advanced Levels*. Ce GCE/A levels est l'équivalent du Baccalauréat. Entre 90 et 95% des élèves obtiennent le GCE, tous niveaux confondus<sup>2</sup> (les niveaux A à C représentant 70%<sup>3</sup>).**

Les détenteurs d'un *GCE/A-level* font des demandes d'admissions dans cinq universités. Les notes qu'ils ont obtenues déterminent l'accès ou non à celles-ci. Les inscriptions se font sur le site *UCAS (Universities and Colleges Admissions Service)*. Elles sont payantes, (12£/ 14€, pour un choix d'établissement, 23 £/28 € pour deux à cinq choix).

Le gouvernement fixe le nombre total d'entrants dans l'enseignement supérieur. Les universités sont légalement indépendantes et peuvent recruter librement leur personnel et leurs étudiants. Elles fixent donc librement leurs critères d'admission en fonction du nombre de places d'étudiants que le gouvernement leur octroie. En 2016, 201,000 détenteurs du *GCE/A levels* y furent acceptés<sup>4</sup>. (En 2014/ 2015, on comptait 2,28 millions d'étudiants dont 1.900.000 britanniques, toutes catégories confondus<sup>5</sup>).

Les universités fixent également librement le montant des frais d'inscription et de scolarité. A la rentrée universitaire de 2017, ils pourront s'élever à £9,250 (un peu plus de 10.000 euros) par an. Avec un coût de la vie moyen mensuel de 1000 livres, une année d'études supérieure coûtera au moins £22,000 (24.000 euros<sup>6</sup>). Entre *Lettres et Sciences humaines* et études de Médecine le coût d'une *Licence/Bachelor's Degree* varie de 4500 à 28000 euros<sup>7</sup>.

Le Royaume-Uni n'applique pas uniformément le système LMD car « il s'oppose à l'idée d'une harmonisation des diplômes et de la longueur des études<sup>8</sup> ». Cependant la *Licence/Bachelor's degree* est conforme à la norme européenne, en 3 ans. Mais le *Master's Degree* est généralement obtenu en 1 an, à un an et demi. Environ 70% des étudiants de Doctorat/*PhD* obtiennent leur diplôme<sup>9</sup>.

D'une façon générale, « la réussite des étudiants britanniques est parmi les meilleures au plan européen, puisque plus de 80% des inscrits obtiennent leurs diplômes, contre moins de 60% en France, alors que les taux de scolarisation dans



l'enseignement supérieur sont comparables<sup>10</sup> (2 386 900 étudiants inscrits à la rentrée 2012<sup>11</sup>, en France, contre 2,266,075 en 2014/15<sup>12</sup>, en Grande-Bretagne).

Au plan mondial, la productivité de la recherche universitaire est estimée à 3.6 fois la moyenne de tous les autres pays réunis. Et avec seulement 4.1% des chercheurs dans le monde, la Grande-Bretagne fournit 15.9% des articles les plus souvent référencés<sup>13</sup>.

<sup>1</sup> En ligne : <https://www.gov.uk/government/statistics/education-and-training-statistics-for-the-uk-2016>

<sup>2</sup> En ligne : [https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment\\_data/file/250145/SFR41\\_October\\_2013\\_text\\_FINAL.pdf](https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/250145/SFR41_October_2013_text_FINAL.pdf)

<sup>3</sup> En ligne : <http://www.telegraph.co.uk/education/2016/08/25/gcse-results-day-2016-sharp-decline-in-a-c-grades-as-critics-bla/>

<sup>4</sup> En ligne : <https://www.theguardian.com/education/live/2016/aug/18>

<sup>5</sup> En ligne : <http://www.universitiesuk.ac.uk/facts-and-stats/Pages/higher-education-data.aspx>

<sup>6</sup> En ligne : <https://www.topuniversities.com/student-info/student-finance/how-much-does-it-cost-study-uk>

<sup>7</sup> En ligne : <http://www.etudionsaletranger.fr/etudier-en-angleterre/les-frais-de-scolarite-et-universitaires-en-angleterre-de-la-licence-au-master>

<sup>8</sup> [http://cippa.paris-sorbonne.fr/?page\\_id=868](http://cippa.paris-sorbonne.fr/?page_id=868)

<sup>9</sup> <https://www.timeshighereducation.com/news/phd-completion-rates-2013/2006040.article#survey-answer>

<sup>10</sup> [http://cippa.paris-sorbonne.fr/?page\\_id=868](http://cippa.paris-sorbonne.fr/?page_id=868)

<sup>11</sup> En ligne : [https://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/6/EESR6\\_ES\\_11-la\\_scolarisation\\_dans\\_l\\_enseignement\\_superieur.php](https://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/6/EESR6_ES_11-la_scolarisation_dans_l_enseignement_superieur.php) ; consulté le 22/08/2017

<sup>12</sup> <https://www.hesa.ac.uk/news/14-01-2016/sfr224-enrolments-and-qualifications>

<sup>13</sup> <http://www.universitiesuk.ac.uk/facts-and-stats/Pages/higher-education-data.aspx>

# Université de Namur

Jean-Pascal Simon (Université Grenoble-Alpes)



## Explicitation des prérequis et mesure de leur maîtrise

**Nos collègues de l'université de Namur ont conduit en 2006 un projet sur les prérequis nécessaires pour réussir dans leurs formations universitaires. Ils avaient deux objectifs, d'une part identifier les prérequis des formations de première année et d'autre part vérifier si ces prérequis font effectivement partie du bagage des candidats bacheliers.**

Ce travail a donné lieu à un rapport disponible en ligne<sup>1</sup> constitué de deux parties d'inégale longueur : une première partie générale d'une dizaine de pages présente le cadre du projet et les différentes actions entreprises ; une seconde de plus de 300 pages est constituée de cinq dossiers conséquents correspondant à l'étude conduite dans chacune des facultés de l'université, à savoir :

- Philosophie et Lettres
- Droit
- Sciences économiques, sociales et de gestion
- Informatique
- Sciences et médecine

Chaque dossier suit le même plan, il présente tout d'abord les prérequis relatifs au domaine disciplinaire établis à partir d'enquêtes auprès des enseignants puis les tests (dénommés « passeports ») visant à évaluer ces prérequis qui ont été soumis à des étudiants entrants et enfin il étudie les corrélations entre les résultats à ces tests de prérequis et les résultats aux examens. Il n'est pas possible de résumer en détail les conclusions de chaque dossier, nous invitons les collègues à consulter les dossiers et à s'approprier les « passeports » en annexe.

Dans la première partie de leur rapport les auteurs mentionnent un certain nombre de bénéfices observés :

1. Ce travail a permis de dépasser les lieux communs du type « le niveau baisse », et la pérennisation des tests en première année a conduit à nuancer ce type de discours, constatant que si certaines compétences « baissent » d'autres « montent » ;
2. Certains « passeports » se sont transformés en outil de remise à niveau, par exemple le passeport « prise de notes » est exploité chaque année dans le module de méthodologie des cours préparatoires de la faculté des Sciences ;
3. Les performances des étudiants aux passeports ont été transmises aux enseignants qui ont pu en tenir compte et

assurer ainsi une meilleure transition entre le secondaire et l'université ;

4. Les étudiants ont accueilli positivement ces évaluations qui leur ont permis de prendre conscience du niveau exigé, de leurs lacunes, mais aussi de leurs acquis, augmentant ainsi la confiance en soi, facteur non négligeable de réussite des études universitaires ;

5. Ces passeports ont aussi joué un rôle d'interface entre le secondaire et l'université contribuant à un dialogue constructif entre ces deux cycles d'enseignement ;

6. Au niveau général de l'université, les auteurs du rapport mentionnent que ce projet qui « s'inscrit dans une politique d'amélioration constante de la qualité de l'enseignement » a contribué à l'innovation dans ce domaine.

La revue RESEAU<sup>2</sup>, propose une synthèse de ce travail qui a été jugé très positif de la part de ses différents acteurs. Tous ont pointé l'intérêt et la pertinence de ce travail interdisciplinaire qui a permis de mettre au jour des éléments communs entre des domaines disciplinaires parfois éloignés. Nous savons que beaucoup d'universités françaises mettent en place des tests de positionnement. Ce que nous voulons souligner à travers cet exemple, c'est qu'il est nécessaire que l'ensemble de la communauté enseignante soit partie prenante de ce type de démarche. Si les Services Universitaires de Pédagogie (SUP) doivent en être naturellement moteurs, *in fine*, ce sont les composantes qui doivent s'emparer de ce type de démarche. Le SUP est là en appui, par exemple pour le traitement des données issues des tests, pour une supervision ... les premiers acteurs doivent être les enseignants qui interviennent directement dans les cursus.

<sup>1</sup> Rapport disponible en ligne : [https://www.unamur.be/det/spu/transition-secondaire-superieur/passeportpourlebac-home/maitrise-prerequis-premiere-annee/at\\_download/file](https://www.unamur.be/det/spu/transition-secondaire-superieur/passeportpourlebac-home/maitrise-prerequis-premiere-annee/at_download/file) ; consulté le 22/08/2017.

<sup>2</sup> Reseau n°61, Petite radiographie du bagage des étudiants au seuil de l'université, disponible en ligne : <https://pure.fundp.ac.be/ws/files/5571835/60926.pdf> ; consulté le 23/08/17.

# Politique nationale

## Emmanuel Macron et l'éducation

Gérard Poulouin (Université de Caen)

**« Sur le terrain de l'éducation, impérieuse nécessité, tous les efforts doivent être consentis pour combler le retard français ». C'est ainsi qu'Éric Fottorino résume les préoccupations d'Emmanuel Macron en matière d'éducation. D'après lui, « Macron cible la petite enfance, le CP et le CE1, ces zones fragiles de l'apprentissage pour lesquelles il s'engage à diviser le nombre des élèves par classe, en créant 12000 postes d'instituteurs. Tout en payant mieux les professeurs, en particulier ceux qui exercent dans les quartiers difficiles. [...] Tout en assumant l'autonomie des établissements scolaires »<sup>1</sup>. La presse a mis l'accent sur cette dimension du programme présidentiel, mise en œuvre dès la rentrée scolaire 2017.**

En fait, Emmanuel Macron aborde les différents niveaux de l'enseignement, du primaire au supérieur. Il convient de « révolutionner » les divers niveaux. « Pour redresser le pays et permettre à chacun de trouver place dans la grande transformation à l'œuvre, l'École est le combat premier »<sup>2</sup>. « Si nous devons organiser une révolution, affirme-t-il, c'est bien celle de l'École ». « Depuis trop d'années, l'État s'interdit des transformations radicales » (R111). Emmanuel Macron part d'un constat. « Notre système scolaire reste celui qui, parmi les pays développés, assigne le plus d'individus à leur condition sociale d'origine. L'accès au savoir est encore très injuste comme l'est l'accès à la réussite professionnelle »<sup>3</sup>. Cette situation, il la dénonce : « [...] aujourd'hui les résultats de notre école sont devenus médiocres. Notre système éducatif maintient les inégalités, voire les accentue, au lieu de les réduire » ; « Un cinquième des élèves quitte l'école primaire sans savoir lire, écrire ni compter. Les premières victimes de cette hécatombe sont les Français les plus modestes qui se trouvent être souvent issus de l'immigration » (R110).

Le paysage politique est à renouveler selon lui ! La droite et la gauche n'ont pas su apporter de réponses à la dégradation du système scolaire. « [...] on a lancé beaucoup de fausses réformes [...] » (R110) « La gauche et la droite ont été tour à tour artisans de cet échec qui fait désormais de la France, cinquième pays le plus riche du monde, une nation aux performances médiocres pour l'acquisition des compétences de base » (R111). A côté des partis, Emmanuel Macron dénonce les syndicats. « [...] dans la plupart des cas, syndicats et partis défendent les intérêts de ceux qui sont dans le système »<sup>4</sup>.

Il dénonce le « mode de gestion des mouvements de professeurs, cogérés entre l'administration et les syndicats nationaux de façon technocratique » (R116). Voici le quotidien des enseignants : « une administration omniprésente, une cogestion complexe, une gestion des établissements où la part entre

autonomie et obéissance aux règles venues d'en haut est floue [...] » (R118). Emmanuel Macron se fait le défenseur de la base contre le système, contre « l'en haut » ! Il souhaite pour les enseignants davantage d'autonomie.

L'objectif prioritaire, c'est l'école primaire. « Tant qu'on ne sera pas parvenu à obtenir de meilleurs résultats de notre école primaire, la situation du collège, auquel on demande d'accueillir une population en grande difficulté, ne pourra pas s'améliorer » (R111-112). Attentif à « certains territoires ruraux et urbains », il prône « le dédoublement des classes de CP dans ces [...] territoires, la formation et l'accompagnement des enseignants ». Rien n'est dit de la mise en œuvre d'une telle formation. Trouverait-elle place dans les ESPE ? Le plan de réinvestissement pour l'école primaire « impose aussi d'investir dans des personnels non enseignants et d'améliorer la médecine à l'école » (R 112).

Des territoires défavorisés accueillent de jeunes enseignants inexpérimentés, « jetés dans le grand bain des zones difficiles ». Dans ces territoires il faut « attirer les meilleurs enseignants en les payant mieux » (R116-117). Incitation financière et autonomie, voilà d'après lui une réponse efficace aux maux dont souffrent certains territoires. « D'où cette ambition : inciter davantage de professeurs expérimentés à enseigner dans les écoles de l'éducation prioritaire, en les payant mieux et en leur offrant une plus grande liberté pédagogique. Tout en assumant l'autonomie des établissements »<sup>5</sup>. Au nom de l'autonomie, il sera possible de mettre en place des « pratiques innovantes

<sup>1</sup> Éric Fottorino, « Macron dans le texte », in *Macron par Macron*, op. cit., éditions de l'aube, 2017, p. 104.

<sup>2</sup> Emmanuel Macron, *Révolution*, XO éditions, Pocket, 2017, p. 109. Ensuite R et pagination.

<sup>3</sup> Emmanuel Macron, « Il est urgent de réconcilier les France », op. cit., p. 45.

<sup>4</sup> Ibid., p. 44.

<sup>5</sup> Éric Fottorino, « Macron dans le texte », op. cit., p. 105.

et exclusives » dans des écoles de quartiers difficiles (R113). Les « acteurs de terrain » sont « les mieux placés pour rechercher, organiser et financer les innovations les plus intéressantes » ; « [...] l'autonomie des établissements doit être assumée et servir de nouveau modèle pour l'organisation de l'Éducation nationale » (R117). Il serait alors possible de « créer des établissements, écoles, lycées, radicalement nouveaux » (R 118). Une offre diversifiée légitime, en collège, « sections européennes » et « classes bi-langues anglais-allemand en sixième » (R113).

Tout cela va de pair, selon Emmanuel Macron, avec le souci de « l'orientation, avant et après le baccalauréat ». D'après lui, l'orientation « ne semble pas vraiment préoccuper aujourd'hui les responsables du système éducatif ». Faute d'une orientation adéquate, des élèves, écrit-il, « sortent chaque année de notre système sans diplôme ni formation ». Pareillement, des bacheliers « se perdent dans des formations universitaires inadaptées qu'ils abandonnent » (R113). Il convient de révolutionner le système ! L'information des usagers est capitale afin de combattre intelligemment le déterminisme social. On affichera « au moment de l'inscription dans une filière universitaire ou professionnelle, les résultats des élèves des trois précédentes années. Savoir combien sont allés au bout, combien ont trouvé un emploi ou poursuivent un cursus supérieur. Seules une telle transparence et une meilleure information des élèves, comme des familles, restaureront les conditions de l'équité » (R114).

L'enseignement professionnel serait méconnu par l'Éducation nationale à lire Emmanuel Macron. « L'enseignement professionnel doit être considéré comme un atout à part entière de notre système éducatif. [...] S'il ne se développe pas comme il le devrait, c'est que l'Éducation nationale le méconnaît, allant jusqu'à la résistance » (R114). Les professeurs de collège qui donnent des informations sur les LP apprécieront. Pareillement les divers personnels intervenant en LP. Sa solution ? Confier les différentes filières aux régions. « [...] l'État doit définir les programmes et le cadre de l'enseignement professionnel, et la gestion de ces filières doit être transféré aux régions » (R114). Voici un sujet de réflexion pour les enseignants, et les formateurs de l'ESPE qui assument la préparation aux concours de PLP.

« Les défis de l'Université ne sont [...] pas minces. [...] Depuis 1960, les effectifs de l'enseignement supérieur ont été multi-



pliés par huit » (R115). Parmi les bacheliers « nombreux sont ceux qui se perdent [...] dans des formations universitaires inadaptées qu'ils abandonnent » (R 113). Une orientation bien pensée pourrait apporter des remédiations à cette situation, le cadre actuel sert, à le lire, essentiellement ceux qui disposent de clés pour réussir. Par ailleurs la mondialisation et la « révolution numérique » exigent des universités qu'elles « s'adaptent et fassent évoluer leurs formations » (R115). De là, pour Emmanuel Macron, « davantage d'autonomie pédagogique et de moyens » pour les universités<sup>1</sup>. Quelques pistes : aide sociale pour « les plus modestes », contribution financière pour « les plus aisés », ouverture plus large des bibliothèques universitaires... (R116).

« [...] l'Etat doit lutter contre les idéologies politiques qui se réclament de la religion et qui promeuvent une vision obscurantiste de la société [...] La République doit être intraitable quand des individus utilisent la religion en vue d'exercer une hégémonie politique et sociale sur d'autres, et de changer les règles de vie en société qui sont celles de la France »<sup>2</sup>. Ceci vaut pour la société tout entière, et tout particulièrement pour l'École.

<sup>1</sup> L'intérêt d'Emmanuel Macron pour l'Université française est ancien. Voir « La réhabilitation inattendue de l'université au sein de l'enseignement supérieur » par Yves Lichtenberger, Emmanuel Macron, Marc-Olivier Padis, *Esprit*, 12, décembre 2007, p. 9-20.

<sup>2</sup> Emmanuel Macron, « Il est urgent de réconcilier les France », op. cit., p. 53.



## **Pour le Président de la république, l'université n'est pas « la solution pour tout le monde ». Quelle est donc sa vision de l'avenir des universités en France ?**

**Olivier Birembaux** (Université de Valenciennes)

Lors de son interview au journal *Le Point* du 31 août 2017, Emmanuel Macron a déclaré : « Nous ferons en sorte que l'on arrête par exemple de faire croire à tout le monde que l'université est la solution pour tout le monde ». Peut-être s'agit-il d'une réaction à chaud du Président face aux difficultés liées au portail admission post bac (APB) ? En effet un très grand nombre de bacheliers en France se trouvaient sans affectation fin juillet et début septembre ce sont encore 6000 candidats qui sont toujours actifs dans la procédure complémentaire. Mais cela justifie-t-il une telle sortie qui a fait couler beaucoup d'encre ?

Suivant différents journaux de la presse écrite, le Président et sa ministre de l'enseignement supérieur Frédérique Vidal souhaiteraient mettre fin au tirage au sort et instaurer des « prérequis » à l'entrée de certaines filières. Si c'est le cas, je n'y suis pas opposé car le tirage au sort est profondément injuste et parce que nous voyons de plus en plus d'étudiants en difficulté voire en souffrance du fait de n'avoir pas les connaissances requises pour suivre sereinement les formations. J'ai souvenir d'avoir eu l'année dernière des étudiants ayant un bac pro en peinture en bâtiment suivre mes enseignements de mathématiques en licence 1 générale de génie civil. Le programme est adapté pour les bacs S, possible pour les bacs technologiques avec du soutien et beaucoup de travail de remise à niveau de la part des étudiants mais impossible pour des baccalauréats professionnels. Leur taux de réussite ces cinq dernières années étant de 0% en L1.

D'un autre côté, pourquoi dans ce cas ont-ils demandé aux rectorats de prendre la main sur le portail APB sans en informer les universités ? La mienne avait clôturé les inscriptions à la mi-juillet mais notre rectorat a pris la décision de les rouvrir toutes et a permis à tous de s'inscrire dans n'importe quelle filière sans se soucier des « prérequis » ni des capacités d'accueil. Allons-nous vivre durant ce quinquennat une politique du « en même temps », c'est à dire afficher une position en communication et faire le contraire dans la pratique ? Ont-ils prévu des financements supplémentaires pour absorber ce flux supplémentaire d'étudiants ? J'en doute et même si la Ministre vient d'annoncer une augmentation de

700 millions d'euros pour le budget de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en 2018, nous attendons des faits concrets pour être rassurés sur ce point.

De plus faut-il entendre que l'université française n'a plus vocation à permettre la formation tout au long de la vie de chacun (FTLV) ? Quid également du DAEU (Diplôme d'accès aux études universitaires) ? Ce dernier est une véritable seconde chance pour des gens n'ayant pas pu aller jusqu'au bac de pouvoir faire une formation universitaire. Certains de nos étudiants dans cette formation ont eu des difficultés familiales ou sociales ayant conduit à l'arrêt de leurs études. Qu'en sera-t-il demain ? N'auront-ils plus cette « solution » ?

Plus généralement, certaines universités dites de proximité jouent un véritable rôle d'ascenseur social en permettant à des étudiants qui peuvent être brillants de suivre des études universitaires alors qu'ils n'aurait pas pu le faire dans une université beaucoup plus éloignée pour des raisons financières. Faut-il comprendre que tout cela est terminé ? Que le gouvernement va poursuivre cette politique d'entités toujours plus grosses au détriment des petites universités de proximité ?

J'ai peur que l'expression du Président de la république ne signifie : les classes prépas et les grandes écoles pour un certain nombre d'étudiants triés sur le volet avec des financements encore plus importants que pour les universités, l'université pour les « moyens » et rien pour les autres. Si c'est comme cela que le gouvernement pense qu'il va relancer la France, il se trompe. Il lui suffit pour cela de regarder ce qui se passe dans certains pays voisins qui ont une politique volontariste universitaire (avec des moyens plus adéquats) et qui de ce fait s'en sortent bien mieux que nous économiquement.

# Améliorer les chances de réussite de tous les étudiants :

Yves Markowicz (Université Grenoble-Alpes)

## Orientation active ou orientation dirigée ?

**Aujourd'hui, le baccalauréat constitue le sésame qui permet l'accès à toutes les formations non sélectives, quels que soient les contenus du cursus suivi par le bachelier et le niveau réel d'acquisition par le lauréat des compétences et connaissances visées par ce cursus. Or, il faut avoir à l'esprit que, derrière le vocable « baccalauréat », on trouve des formations extrêmement hétérogènes en contenus et niveaux académiques, et que tous les bacheliers ne peuvent pas tout faire. Il faut d'ailleurs admettre que, avec des taux de réussite qui rappellent les scores des candidats officiels dans les anciens pays de l'Est, le baccalauréat laisse passer entre ses mailles nombre d'étudiants qui sont loin de maîtriser tout ce qu'un élève issu de terminale est censé savoir ou savoir faire.**

L'analyse de la réussite – ou plutôt de l'échec – en Licence montre qu'il y a quatre profils de « candidats à l'échec » parmi les bacheliers. Des profils types qui donnent aux enseignants qui rencontrent les étudiants lors des inscriptions à l'université des arguments forts quand il s'agit d'encourager ces étudiants à travailler encore plus que les autres, ou de leur suggérer de reconsidérer leur orientation pour un choix plus en phase avec leur passé. Des profils types qui permettent aussi, malheureusement, de faire des pronostics en termes de chances de réussite, pronostics qui s'avèrent dans leur quasi-totalité confirmés en fin d'année, et ce en dépit d'efforts indéniables de la part des équipes pédagogiques. Et ce ne sont pas les solutions prêtes à l'emploi défendues par nos dirigeants politiques – pour améliorer la réussite, il suffit d'améliorer l'accompagnement en licence : moins de cours en amphithéâtre, accompagnement individualisé, nouvelles pratiques pédagogiques ... – qui constituent la panacée. Déjà mises en œuvre depuis des années dans de nombreux établissements, ces dispositifs n'ont le plus souvent d'impact positif que pour ceux qui étaient juste en dessous de la barre, en aucun cas pour ceux qui se traînent dans les profondeurs des classements, essentiellement parce qu'ils ne sont pas à leur place dans la formation concernée. Mais qui sont-ils ces étudiants qui n'auraient pas leur place dans certaines formations ? Quelles sont ces quatre catégories de candidats à l'échec ?

### Les titulaires du baccalauréat professionnel

Premières victimes de l'échec en 1<sup>ère</sup> année, les bacheliers professionnels pâtissent de l'inadaptation de leur formation aux études universitaires. L'objectif premier du baccalauréat professionnel n'est pas en effet d'enchaîner sur des études universitaires : les titulaires, dans leur grande majorité, sont censés s'engager sur le marché de travail une fois leur diplôme en poche. Seuls les tous meilleurs ont une chance de réussite à l'université, et encore... C'est ainsi qu'à l'Université J. Fourier

(Grenoble 1) a été mis en place un dispositif destiné à les accompagner vers l'IUT : l'École Nationale de l'Enseignement Professionnel Supérieur (ENEPS), un dispositif sans lequel ces bacheliers, qui constituent pourtant la partie émergée de l'iceberg, connaîtraient des taux d'échecs trop importants.

En donnant le nom de baccalauréat à des diplômés qui, auparavant, n'avaient pas vocation à irriguer l'enseignement supérieur avec leurs détenteurs, les gouvernements successifs ont permis d'atteindre à peu de frais l'objectif de 80 % d'une classe d'âge au baccalauréat. Mais on peut donner à certaines formations le nom que l'on veut, si l'on ne change pas profondément leurs contenus ni leurs modes de fonctionnement, si l'on ne recherche pas une meilleure adéquation avec ce qui va suivre ...

Or que constate-t-on depuis plusieurs années ? Très – trop – peu de bacheliers pro vont en STS ou en IUT (des IUT qui ne sont d'ailleurs pas très accueillants vis-à-vis de ces publics, qu'elles considèrent de niveau insuffisant). Il n'est bien évidemment pas question d'aller en prépa. Quant à aller sur un marché du travail sinistré... Du coup, ces bacheliers se dirigent toujours plus nombreux vers les bancs de l'université. Et là, faute de disposer des prérequis nécessaires, faute d'une adaptation à l'enseignement supérieur (déjà l'enseignement secondaire était, pour nombre d'entre eux, difficile à suivre), la très grande majorité ne connaîtra que l'échec. Une telle situation est inacceptable.

### Les bacheliers technologiques

L'analyse des taux de réussite en Licence des détenteurs de bacs STL, STG ou STT est sans équivoque : une très grande majorité ont beaucoup de mal avec les études universitaires classiques. Par contre, ceux qui optent pour les filières professionnalisantes courtes – STS ou IUT – réussissent plutôt bien.

Ici, il s'agit moins de prérequis – cela peut arriver – que d'adaptation à un type d'enseignements, à certains objectifs de formations.

Habités à des enseignements appliqués, ces étudiants se sentent plus à leur place dans les filières universitaires qui sont la suite logique de leur cursus secondaire. Des filières qui, c'est un comble, ont souvent du mal à remplir leurs classes. Des filières dont on se rend compte que, quand elles font le plein, c'est très – trop souvent – grâce à une surreprésentation d'étudiants détenteurs de baccalauréats généraux. Car beaucoup d'étudiants, en particulier les bacheliers généraux qui ne sont pas pris en prépa, choisissent les IUT ou STS non pas en raison de leurs objectifs professionnalisants, mais parce qu'il s'agit de filières sélectives. Et ils n'ont alors qu'une idée en tête : réintégrer un cursus « normal » une fois leur diplôme en poche.



### Ceux qui ont obtenu leur baccalauréat au raz des pâquerettes

Si les bacheliers avec mention sont très présents dans les filières sélectives (à l'exception, notable, des IUT et des STS), ils sont par contre sous-représentés dans les cursus universitaires. À l'inverse, les amphithéâtres de Licence regorgent d'étudiants qui ont obtenu leur baccalauréat ric-rac, avec une mention "passable", voire à l'issue des épreuves orales du 2d groupe. Des bacheliers dont une bonne partie, leur livret scolaire en fait foi, devaient faire leurs preuves à l'examen... mais les

ont-ils réellement faites ? Oui si l'on en croit le fait qu'ils ont obtenu le parchemin dont rêvent tous les parents d'élèves.

Quoique... que vaut véritablement ce diplôme aujourd'hui ? Condition nécessaire et suffisante pour l'accès à l'université, le baccalauréat, de l'avis quasi unanime des universitaires, est insuffisant pour ce qui est d'assurer le succès des étudiants. Et ce même s'ils travaillent raisonnablement. Seul un bac avec mention est la garantie – il faut quand même travailler ! – d'une réussite en L1, donc du passage à travers le sas de la sélection en première année. Pour les autres, les taux d'échec sont généralement supérieurs à 65 %. Et comme il n'est pas question de revenir sur le statut sociétal de ce rite de passage qu'est le baccalauréat...

### Ceux qui n'ont pas « le bon bac »

Le système scolaire français est encore fortement marqué par la prééminence des mathématiques, et donc par une orientation négative – vous ne pourrez pas suivre en S, on va vous envoyer en ES – ou sans lien avec les centres d'intérêt réels des élèves – oui, vous aimez la littérature, mais vous êtes trop bon dans les matières scientifiques pour aller vous fourvoyer en L... rien ne vous empêchera, bac en poche, de vous réorienter vers une filière littéraire.

Mais du coup, certains étudiants qui, bac en poche, peuvent enfin accéder à la filière de leur choix se rendent compte que, en raison de l'orientation choisie – subie ? – à la fin de la seconde, ils n'ont pas acquis tous les prérequis nécessaires au cursus de leur choix dans le supérieur. Et que dire de ceux qui ne sont menés que par leur désir, sans lien avec leurs réelles compétences. Ou de ceux qui choisissent une filière sans réellement appréhender ce que cela implique en termes de contenus (tels ces étudiants qui n'aiment pas les mathématiques, mais qui optent pour une Licence en informatique, simplement parce qu'ils se débrouillent bien avec leur micro-ordinateur !). À l'arrivée, là aussi, ces étudiants seront pour l'essentiel condamnés à l'échec.

### Alors, on fait quoi ?

La prise de conscience de cette sélection-là, le constat d'échec rencontré par la plupart des dispositifs mis en place pour y



remédier, amènent à se poser la question de l'entrée automatique des bacheliers dans tous les cursus. Il faut envisager d'autres solutions : pourrait-on n'accepter automatiquement en 1<sup>ère</sup> année des cursus universitaires non sélectifs – Licence, PACES, ... – que les bacheliers qui ont des chances raisonnables de réussir ? Cela serait envisageable si on pouvait faire profiter les autres d'une année de (re)mise à niveau préalable à l'entrée dans le cursus de Licence. Une année de Classe Préparatoire aux Études Universitaires (CPEU) en quelque sorte.

Il y a bien sûr la sélection officielle, qui permet à certains d'accéder à des filières « d'élite ». Des filières mieux dotées, des ghettos qui, soit dit en passant, permettent majoritairement à des jeunes issus des classes les plus favorisées de notre société – dont nombre d'enfants d'universitaires ! – de ne pas cohabiter avec leurs congénères, représentatifs de toute la société...

Mais il y a surtout la sélection par l'échec. Celle qui amène des jeunes à quitter le système sans diplôme, parfois après deux mois, parfois après un, deux, trois échecs successifs en 1<sup>ère</sup> année... Une sélection qui fait des dégâts terribles parmi les plus fragiles. Une situation qui a non seulement un coût humain effarant, mais aussi un coût financier énorme, puisque le même étudiant va bénéficier plusieurs fois des mêmes moyens pour rien ! Et qu'on ne dise pas qu'il s'agit de petits nombres d'étudiants : on parle là d'environ un étudiant sur six, voire plus !?

Bien sûr, la mise en place de telles formations reviendrait à admettre que le baccalauréat ne suffit pas toujours à suivre dans de bonnes conditions des études universitaires... mais c'est le cas, et ce n'est pas parce qu'on ne dit pas les choses qu'elles n'existent pas ! Bien sûr, cela reviendrait à augmenter le temps d'études d'une année pour certains étudiants... mais n'est-ce pas déjà le cas pour ceux qui, du fait de leur cursus antérieur, sont quasi condamnés au (aux multiples ?) redoublement(s) ? Bien sûr, il y aurait un risque de durcissement des conditions d'accès à la Licence de la part d'universités soucieuses de créer des niches, des écosystèmes à effectifs restreints... mais le Ministre et ses Recteurs ont un rôle régulateur, à eux de l'assumer pour éviter des dérives inacceptables.

La mise en place de CPEU pourrait être rapide, d'autant que

nombre d'universités mettent déjà en place de tels cursus, sur la simple base du volontariat, et sans moyens autres que leurs ressources propres, ce qui met d'emblée ces dispositifs – pourtant essentiels – en danger. La décision d'affectation des étudiants dans ces CPEU peut se faire sur la base du type de baccalauréat, des notes de bac, du livret scolaire, et – si possible – de tests de prérequis, à l'instar de ceux mis en place depuis plusieurs années pour la Licence de Sciences et Technologies de l'Université J. Fourier. De tels tests, exclusivement basés sur des notions issues du programme de lycée, permettent à l'étudiant de savoir s'il dispose de tout ou partie des prérequis nécessaires pour le cursus à venir.

À l'issue de cette année de CPEU, les étudiants qui auraient acquis les prérequis nécessaires pourraient alors intégrer le parcours universitaire de leur choix, mais cette fois avec des chances correctes de succès. Quant à ceux qui n'auraient pas progressé, ils auraient probablement profité de cette année pour reconsidérer leur orientation ultérieure, surtout si cette année intègre un travail sur le projet et l'orientation, ainsi que sur la méthodologie de l'étudiant.

Pour mettre en place de tels dispositifs, il suffirait que le Ministère reconnaisse ce type de formation et encadre les contours. Et, bien sûr que les moyens financiers et humains soient donnés pour ces classes (il s'agit là, exclusivement, d'enseignement en petits effectifs). De plus en plus d'universitaires poussent pour aller dans cette direction : ils ont besoin de soutien, les syndicats réformistes seraient bienvenus de s'intéresser à la question.





# Ce qui se fait déjà dans quelques universités françaises

**Les universités françaises n'ont pas attendu que le MESRI lance la réflexion sur les conditions d'accès en licence pour réfléchir sur la question des prérequis nécessaires pour que les étudiants réussissent, voici quelques exemples :**

Le GIS Uniciel (l'Université des Sciences en Ligne) qui réunit une dizaine d'établissements d'enseignement supérieur a lancé la plateforme « faq2Sciences » dans le but de permettre aux lycéens qui postulent dans une filière universitaire à prendre conscience de leurs forces et de leurs faiblesses (<https://www.faq2sciences.fr/>)



La page d'accueil de la plateforme : sources : <http://www.unisciel.fr/les-tests-initiaux-de-prerequis-a-luniversite-du-diagnostic-a-la-remediation/> et <http://www.unisciel.fr/banque-de-positionnement-pouvoir-anticiper/>

Dans cette même dynamique beaucoup d'universités ont mis en place des tests, QCM... pour aider les primo-entrants à aborder avec un maximum de chances de réussite leur année de L1 que ce soit en dirigeant les étudiants vers la plateforme « faq2science » ou en développant leur propre outil comme l'a fait le Département des Licences Sciences et Technologie de l'Université Grenoble-Alpes. Développée sous Chamilo® cette plateforme en libre accès leur propose non seulement

de vérifier s'ils possèdent les « notions scientifiques indispensables à la réussite de la première année de licence, c'est à dire les bases apprises au lycée » mais aussi de « s'entraîner sans modération ».

(<http://chamilo1.grenet.fr/ujf/courses/PREREQUISLST1/index.php>)

L'université de technologie de Troyes a mis en place une plateforme « UTT Training lab – UT3L » sous Moodle qui permet une découverte de l'université, mais aussi d'évaluer l'étudiant entrant sur ses méthodes de travail et ses connaissances disciplinaires en mathématiques, physique et chimie pour l'inciter, en cas de besoin, à faire des révisions. La plateforme offre aussi la possibilité de prendre rendez-vous par « tchat ».

Dernier exemple (sachant que nous n'éprouons pas le sujet) cette capture d'écran du site de l'université de Lille :



## Bibliographie



- Anonyme. « Banque de positionnement, savoir anticiper », *Unisciel* [en ligne : <http://www.unisciel.fr/banque-de-positionnement-pouvoir-anticiper/>] [consulté le 31/09/2017]
- Endrizzi L. (2010). « Les tests initiaux de prérequis à l'université : du diagnostic à la remédiation ? » *Unisciel* [en ligne : <http://www.unisciel.fr/les-tests-initiaux-de-prerequis-a-luniverte-du-diagnostic-a-la-remediation/>] [consulté le 31/09/2017]
- Endrizzi L. (2010). « Réussir l'entrée dans l'enseignement supérieur ». *Dossier d'actualité n°59*. Lyon : INRP.
- Hoffmann C., Douady J. & Buty C. (2013). « Test initial de prérequis : quelles corrélations avec la réussite en première année universitaire ? ». In Congrès *AREF 2013*, Montpellier, 27-30 août.
- Romainville, M., Houart, M., & Schmetz, R. (2006). « Promouvoir la réussite par l'identification des prérequis et la mesure de leur maîtrise auprès des étudiants ». In Ph. Parmentier (Dir.), *Promotion de la réussite des nouveaux bacheliers à l'université* (p. 28-42). Namur, Belgique : Presses universitaires de Namur.
- Romainville, M., & Slosse, P. (2011). « Comment établir un diagnostic des prérequis, précoce et impliquant pour l'étudiant ? » In Ph. Parmentier (Dir.), *Recherches et actions en faveur de la réussite en première année universitaire. Vingt ans de collaboration dans la Commission « Réussite »* du Conseil interuniversitaire de la Communauté française de Belgique (p. 24-27). Bruxelles, Belgique : CIUF.
- Romainville, M., Michaut, C., & Collectif. (2012). *Réussite, échec et abandon dans l'enseignement supérieur*. Bruxelles: De Boeck.
- Sarfati F. (2013). « Peut-on décrocher de l'université? », *Agora débats/jeunesses*, 1/2013 (n° 63), p. 7-21.
- Sarfati F. (2015). « L'université face au décrochage », *La vie des idées*, 14 avril 2015.
- Schmitz, J., Frenay, M., Neuville, S., Boudrenghien, G., Wertz, V., Noël, B., et Eccles, J. (2010). « Etude de trois facteurs clés pour comprendre la persévérance à l'université ». *Revue Française de Pédagogie*, 172, 43-61.
- Vieillevoye S., Wathelet V. & Romainville M. (2012). « Maîtrise des prérequis et réussite à l'université ». In M. Romainville et Ch. Michaut (dir.), *Réussite, échec et abandon dans l'enseignement supérieur*. Bruxelles : De Boeck, p. 221-249.
- Wathelet V. et Vieillevoye S. (2013). « Évaluation formative des compétences prérequis à l'entrée de l'université ». In M. Romainville, R. Goasdoué & M. Vantourout (dir.), *Évaluation et enseignement supérieur*. Bruxelles : De Boeck, p. 55-72.
- Wiliam D. (2010). « Le rôle de l'évaluation formative dans les environnements d'apprentissage efficaces ». In H. Dumont, D. Istace & F. Benavides (dir.), *Comment apprend-on ? La recherche au service de la pratique*. Paris : Éditions de l'OCDE, p. 143-170.



**Publication du Syndicat  
Sup'Recherche-UNSA**  
87 Bis avenue Georges Gosnat  
94853 Ivry sur Seine Cedex  
• Tel : 01 58 46 14 86  
• Courriel : [sup-r@unsa-education.org](mailto:sup-r@unsa-education.org)  
• Site Web : <http://www.sup-recherche.org>

Directeur de la Publication  
**Stéphane Leymarie**

Rédacteur en chef  
**Jean-Pascal Simon**

Charte Graphique & Impression  
**TACTIC IMPRESSIONS - 01 39 86 19 08**  
Conception, réalisation : **Cyrille Mourton**



### CASDEN, la banque de l'Éducation, de la Recherche et de la Culture

La CASDEN affirme ses valeurs d'entraide et de solidarité et donne à tous les personnels de l'Éducation, de la Recherche et de la Culture la possibilité de réaliser leurs projets dans les meilleures conditions. Partager avec vous une relation de confiance, à la CASDEN c'est une priorité.

Un réseau de Chargée de Relation Enseignement Supérieur et Recherche à votre disposition

■ Coordonnées disponible sur [www.casden.fr](http://www.casden.fr)

